

Résultat de l'index égalité professionnelle-campagne 2025

Les résultats sont obtenus en application du décret n°2024-949 du 21 octobre 2024 fixant les modalités de calculs des indicateurs et sur la base des données recueillies dans le cadre du rapport social unique (RSU) 2025.

	Score CHR Données RSU 2025	Score maximum
Indicateur 1 - écart global de rémunération entre les femmes et les hommes calculé à partir de la moyenne de rémunération des femmes comparée à celle des hommes pour les fonctionnaires à filière et catégorie hiérarchique équivalentes	35	40
Indicateur 2 - écart global de rémunération entre les femmes et les hommes, calculé à partir de la moyenne de la rémunération des femmes comparée à celle des hommes, pour les agents contractuels à catégorie hiérarchique équivalente	24	30
Indicateur 3 - écart de taux de promotion de corps entre les femmes et les hommes	15	15
Indicateur 4 - écart de taux de promotion de grade entre les femmes et les hommes	10	15
Score final	84	100